

*L'information suivante est destinée à l'usage des membres de la Corporation Canadienne de Compensation de Produits Dérivés (« la CDCC ») et des participants agréés de Bourse de Montréal Inc. (la « Bourse »). Ce document est un sommaire officiel des conditions du rajustement. La CDCC et la Bourse n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude de ce sommaire. Les membres de la CDCC et les participants agréés de la Bourse doivent s'assurer d'avoir pris connaissance de la documentation publiée par les émetteurs concernés par cette transaction.*



**CIRCULAIRE 166-21**  
**Le 28 septembre, 2021**

**RAJUSTEMENT DE CONTRAT ANTICIPÉ**  
**Kirkland Lake Gold Ltd. (KL)**  
**Fusion**

La Bourse et la CDCC souhaitent vous informer que le 28 septembre 2021, Agnico Eagle Mines Limited (TSX : AEM) (NYSE : AEM) (« Agnico Eagle » ou la « société ») et Kirkland Lake Gold Ltd. (TSX : KL) (NYSE : KL) (ASX: KLA) (« Kirkland Lake Gold ») ont annoncé qu'ils avaient conclu une entente (l'« entente de fusion ») en vue de se regrouper dans le cadre d'une fusion entre égaux (la « fusion »), la société issue de la fusion poursuivant ses activités sous la dénomination sociale « Agnico Eagle Mines Limited ».

Dans le cadre de l'entente de fusion, les actionnaires de Kirkland Lake Gold recevront 0,7935 action ordinaire de Agnico Eagle pour chaque action ordinaire de Kirkland Lake Gold détenue (la « contrepartie »).

La fusion sera réalisée au moyen d'un plan d'arrangement visant Kirkland Lake Gold conformément à la Loi sur les sociétés par actions de l'Ontario.

La fusion est assujettie aux conditions de clôture usuelles pour les transactions de cette nature, notamment à la réception des approbations à l'égard de la Loi sur la concurrence du Canada et de la Foreign Acquisitions and Takeovers Act 1975 (Cth) de l'Australie, ainsi que de l'approbation des tribunaux de l'Ontario et des approbations des bourses compétentes.

La clôture de la transaction devrait avoir lieu en décembre 2021 ou au premier trimestre de 2022.

**VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU EN POSITION VENDEUR DANS CETTE CLASSE D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.**

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec le département des opérations de marché au 514 871-7877. Les membres de la CDCC peuvent communiquer avec la division des opérations intégrées de la CDCC.

Antonio Discenza  
Directeur, opérations de négociation des produits dérivés

